

# De sans papiers au titre de séjour De la ménopause à la grossesse : Dieu écoute ses enfants



Madame  
Joséphine  
Kavungu

Elle est venue en France rejoindre son époux. Ce qu'elle croyait n'être qu'une formalité administrative (demande d'asile auprès de l'Ofpra) se transforme en un cauchemar peuplé d'angoisses froides. Sa demande d'asile est rejetée. Joséphine voit ses rêves s'écrouler. Mais son mari, bien averti, lui conseille d'adresser une demande d'hébergement auprès des autorités du Cada (centre d'aide aux demandeurs d'asile). Ayant une grossesse d'un mois, alors qu'elle était déclarée ménopausée par ses médecins, sa situation est prioritaire pour un hébergement au foyer. C'était en mars 2008. Elle accouche et reçoit beaucoup d'aides de la part des Assistantes sociales. La venue au monde de sa fille, Prisca, n'est pas pour arranger les choses. En avril 2009, son recours est rejetée, son beau-frère, très malade, est hospitalisé. C'est un choc. Une désillusion. Son époux en souffre terriblement, mais ne perd pas sa foi en Dieu.

Le 9 avril 2009, le beau-frère décède hélas, en dépit des prières. C'est dans ce moment difficile que son mari se rappelle que c'est ce même Dieu qu'il prie qui a sauvé son fils d'une grave maladie à Kinshasa, qui a permis l'arrivée de son épouse en France après 6 ans de séparation; c'est toujours Lui qui lui a donné sa petite Prisca contre l'avis des médecins.

Kavungu, l'époux de Joséphine, ne lâche rien: il croit fermement au miracle de Dieu. C'est pour cela que le couple va multiplier des prières et des actions de grâce.

Joséphine est émerveillée devant la témérité de son mari.

Kavungu pense que les déceptions ne viennent pas de Dieu. Il tient bon. Les Assistantes sociales orientent alors madame Kavungu vers la Cimad. Cet organisme qui aide les immigrés dans leurs démarches, avec l'aide des médecins de Joséphine, adresse un courrier à la préfecture de Bobigny. Mais entre temps à la suite du dernier rejet, Joséphine doit quitter le Cada. Elle s'adresse de ce fait aux Assistantes sociales qui interviennent auprès du Conseil général de Seine-Saint-Denis. Dieu aidant, le Conseil général accepte de lui louer une chambre d'hôtel, mais une chambre insalubre qui ne peut satisfaire madame Kavungu. Elle s'adresse encore aux Assistantes sociales pour qu'elles lui trouvent un autre logement plus confortable pour sa fille et elle. Ce qui est fait. C'est dans cette chambre qu'elle loge jusqu'à ce jour.

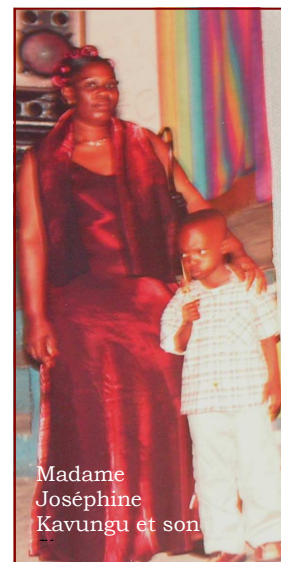
Au mois de septembre 2009, le Conseil général lui signifie sa décision de la mettre dehors si son statut ne changeait pas avant octobre 2009. Une nouvelle déception. Une nouvelle pression. Zéphyrin Kavungu est convaincu malgré tout que: Dieu agira au moment favorable ; en tant que croyants notre espoir doit durant notre vie se reposer sur Dieu; Dieu n'oublie jamais ses enfants tant que ces derniers lui font confiance. Au mois d'août 2009, le couple intensifie ses prières pour l'aboutissement de ses projets immédiats, et notamment l'arrivée en France de l'enfant resté au pays. Il faut dire que le couple devient l'objet de

les commérages malveillants du quartier. Car pour un couple croyant, cette situation de sans papiers égaie certaines consciences. Comme si cela ne suffit pas, le 15 octobre 2009, Joséphine reçoit une lettre recommandée. C'est une énième déception. Madame ne ferme pas l'œil de la nuit; ses nuits sont blanches. Son époux la reconforte, et lui propose d'entreprendre d'autres démarches. Son cœur n'y est plus. Son mari lui assène cette vérité : « *Si tu veux tomber, tu tombera; si tu veux réussir, tu réussira, humain ou pas* » C'est vrai: du point de vue de Dieu, tout est possible. Il suffit de croire. Pendant ce temps un autre courrier lui est adressée, non recommandée. C'est le 19 octobre 2009. Madame est désespérée malgré les encouragements de son mari. Mais passée aux nouvelles auprès des Assistantes sociales, elle s'entend dire qu'au regard des éléments demandés par la préfecture, il doit s'agir d'une régularisation de la situation administrative. Mais pour avoir le cœur net, le couple s'adresse à la Cimad, qui contacte, avec les Assistantes sociales, la préfecture. Réponse: le premier courrier (rejet) est une erreur, la seconde est une régularisation administrative. Confiant, Zéphyrin se rend à l'Ambassade de son pays à Paris pour les démarches concernant le passeport. Le 19 novembre 2009, Joséphine se rend à la préfecture avec sa fille Prisca, son mari, sans papiers, ne pouvant l'y accompagner.

Madame a ainsi obtenu son titre de séjour d'un an. Elle loue Dieu pour ce qu'Il a fait et croit qu'Il en fera de même pour mon époux. Pour tous les croyants, elle les exhorte de tenir fort en dépit de déceptions rencontrées. Les informations diffusées à la radio ou à la télé sont souvent alarmistes. Il faut avoir confiance en Dieu.

### CONSEIL

*« Il faut que les croyants évitent d'écouter n'importe qui ou n'importe quoi. Il faut toujours poser des questions aux personnes avisées, et j'ose croire qu'il y a dans l'Acv des gens de bonne foi et avisés. Je remercie toute la Maisonnée, et spécialement les frères Hyppolite Nsadi, Julva Gombo et Emmanuel Mayolo, avec qui nous avons dit des prières intensives pour la naissance de ma fille Prisca »*



Madame  
Joséphine  
Kavungu et son